

# Assurance scolaire

De la maternelle aux études supérieures

# Votre enfant est-il bien assuré ?

L'essentiel pour bien choisir  
son assurance scolaire



Adhésion immédiate sur

[www.mae.fr](http://www.mae.fr)

GRANDIR  
AVEC ASSURANCE



02 32 83 60 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

Le samedi de 8h30 à 17h



Au verso, information 

# L'assurance d'une rentrée bien protégée

**n°1**  
de l'assurance  
scolaire

## Mon enfant est-il déjà couvert par mon assurance habitation ?

Contrairement aux idées reçues, la responsabilité civile de l'assurance habitation couvre **uniquement** les dommages ou les blessures causés par votre enfant à un de ses camarades. Ce qui ne suffit pas dans bien des cas. **L'assurance scolaire** couvre aussi votre enfant s'il se blesse seul ou s'il est victime d'un accident sans responsable identifié.

## Les accidents en dehors de l'école sont-ils couverts ?

Avec l'assurance scolaire, votre enfant est protégé durant ses activités scolaires et périscolaires et sur le trajet école/domicile. **Avec une assurance extrascolaire, la protection s'étend en dehors de l'école 24h sur 24, pour toutes ses activités.**



## La MAE offre une protection complète

Selon la formule souscrite, nos garanties comprennent :

- **Le remboursement des frais de soins et d'hospitalisation** en cas d'accident, y compris pour des lunettes brisées ou une dent cassée.<sup>(1)</sup>
- **L'indemnisation du cartable** et des fournitures scolaires en cas de vol.
- **La prise en charge des frais de garde et de soutien scolaire** si votre enfant est immobilisé (par exemple à la suite d'une fracture l'empêchant d'aller à l'école).
- **Un accompagnement complet en cas de harcèlement**, incluant un soutien psychologique et juridique.

## **LE + MAE !**

**ZÉRO FRANCHISE** : vous êtes remboursé dès le premier euro restant à charge, sans franchise en cas d'accident.<sup>(2)</sup>

**La saviez-vous ?** À la différence de la plupart des assurances habitation, **l'assurance scolaire MAE n'appliquera pas de franchise** en cas de dommage matériel causé par l'enfant.

<sup>(1)(2)</sup> Après intervention de la Sécurité sociale et de la complémentaire santé. Hors franchises médicales légales pour les majeurs.



# ASSURANCE SCOLAIRE 26/27



DMET27X000TD0

Adhérez directement  
sur [www.mae.fr](http://www.mae.fr)  
Simple et rapide,  
100% sécurisé

ou

Renvoyez-nous votre bulletin d'adhésion, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la MAE, dans une enveloppe ordinaire, sans affranchissement, à l'adresse suivante :  
MAE - LIBRE RÉPONSE 30202 - 76049 ROUEN CEDEX

Pratique ! Mon contrat est en tacite reconduction, il se renouvelle automatiquement le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.

Êtes-vous déjà adhérent à la MAE ?  oui  non Si oui, merci de nous indiquer votre code adhérent **C**

## SOUSCRIPTEUR

Mme  M.

Nom

Prénom

N° et nom de la rue

Complément d'adresse

CP Ville

Né(e) le À Commune, département et pays de naissance

Tél.\* Email\*

Profession \* J'accepte de recevoir des informations de la MAE  par email  par SMS

- |  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Agriculteur   | <input type="checkbox"/> Artisan/Commerçant/Chef d'entreprise | <input type="checkbox"/> Assistante maternelle | <input type="checkbox"/> Agent de maîtrise             |
| <input type="checkbox"/> Cadre/Profession libérale/Artiste/Prof. universitaire | <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi                   | <input type="checkbox"/> Employé               | <input type="checkbox"/> Étudiant                      |
| <input type="checkbox"/> Professeur des écoles/Instituteur                     | <input type="checkbox"/> Professeur du secondaire/supérieur   | <input type="checkbox"/> Retraité              | <input type="checkbox"/> Ouvrier                       |
|  |   |  | <input type="checkbox"/> Sans activité professionnelle |

## 1<sup>er</sup> ENFANT

Garçon  Fille Né(e) le

Nom

Prénom

Né(e) à Commune, département et pays de naissance

- SCOLAIRE SIMPLE 13 €/an
- SCOLAIRE PLUS 21 €/an
- 24/24 SIMPLE 30 €/an
- MAE Génération 39 €/an

## -20% OFFRE DE BIENVENUE MATERNELLE\*\*

Garçon  Fille Né(e) le

Nom

Prénom

Né(e) à Commune, département et pays de naissance

\*\*Si votre enfant scolarisé en maternelle adhère pour la 1<sup>ère</sup> fois à la MAE. Offre non cumulable et valable jusqu'au 31/08/2027.

- SCOLAIRE SIMPLE 10,40 €/an
- SCOLAIRE PLUS 16,80 €/an
- 24/24 SIMPLE 24,00 €/an
- MAE Génération 31,20 €/an

Si vous avez d'autres enfants à protéger, veuillez les ajouter sur papier libre en indiquant la protection choisie ou contactez la MAE par téléphone.

TOTAL COTISATION(S) À RÉGLER

€

Je soussigné(e), élève majeur ou représentant légal de l'élève mineur, demande mon adhésion annuelle en tacite reconduction à la Mutuelle MAE et la prise d'effet des garanties souscrites dès le lendemain à 0 heure du paiement effectif de ma cotisation. Mon contrat est conclu jusqu'au 31 août 2027 et se renouvelle par tacite reconduction le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année. Je reconnais être informé(e) : • du délai de renonciation de 14 jours à partir du jour de conclusion du contrat que je peux exercer en informant la MAE par courrier, selon la formule : "Je soussigné(e) demeurant à \_\_\_\_\_ renonce à mon contrat MAE et demande le remboursement de la cotisation versée." À défaut, je recevrai les statuts et la notice d'information valant conditions générales. • qu'en cas de désaccord avec mon interlocuteur habituel je peux lui adresser une réclamation. La MAE accuse réception et doit respecter un délai de 2 mois pour répondre. Si le litige persiste, je peux l'envoyer au Service Réclamation Adhérent MAE 62, rue Louis Bouilhet CS 91833 - 76044 ROUEN Cedex ou à [s.reclamation@mae.fr](mailto:s.reclamation@mae.fr). À réception d'une réponse ou sans réponse dans le délai, je peux écrire au Médiateur de l'Assurance - TSA 50 110 - 75441 PARIS Cedex 09 ou sur [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org) • que mes données personnelles sont utilisées pour la passation, la gestion, l'exécution du contrat et des garanties d'assistance • qu'elles peuvent être communiquées aux collaborateurs et entités du groupe MAE et à des organismes tiers (organismes sociaux, complémentaires, assistance, réassurance, contrôle, tiers autorisés, autorités administratives ou judiciaires, lutte contre la fraude, le blanchiment et le financement du terrorisme) et aux professionnels habilités (avocats, experts...), partenaires, sous-traitants, délégués de gestion et prestataires de la MAE qui participent à la réalisation des finalités ci-dessus. • qu'elles sont conservées le temps de la gestion et l'exécution du contrat ou pour les durées prévues par les réglementations • que je peux demander à y accéder, les rectifier, m'opposer pour motifs légitimes à leur traitement, en demander la portabilité, ou l'effacement sauf si elles sont nécessaires à l'exécution du contrat et exercer ces droits en écrivant au Délégué à la Protection des Données de la MAE, 62 rue Louis Bouilhet CS 91833 76044 ROUEN cedex ou à l'adresse [dpd@mae.fr](mailto:dpd@mae.fr). Si je considère que mes droits n'ont pas été respectés, je peux adresser une réclamation auprès de la CNIL, 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Fait à

Le :

Signature

Choisissez la protection  
correspondant aux besoins  
et aux activités de votre enfant.

## PRINCIPALES GARANTIES MAE

	ASSURANCE SCOLAIRE		ASSURANCE EXTRASCOLAIRE	
	Le protège durant ses activités scolaires et sur le trajet		Le protège durant ses activités scolaires et quotidiennes en dehors de l'école, 24h/7j, toute l'année	
	SCOLAIRE SIMPLE	SCOLAIRE PLUS	24/24 SIMPLE	MAE Génération
	13€ par an	21€ par an	30€ par an	39€ par an
Protection accidents subis pendant les activités scolaires, y compris si l'enfant se blesse seul (garantie individuelle corporelle)	•	•	•	•
Protection accidents causés pendant les activités scolaires (responsabilité civile)	•	•	•	•
Remboursement des frais de soins sans franchise, dès le 1 <sup>er</sup> euro à votre charge <sup>(1)</sup>	•	•	•	•
Remboursement des frais dentaires et d'optique en cas d'accident	•	•	•	•
Remboursement des frais de garde ou de cantine en cas d'accident de l'enfant	•	•	•	•
Remboursement des vêtements endommagés pendant les activités scolaires	•	•	•	•
Aide à la garde de l'enfant à domicile ou chez une assistante maternelle (parent immobilisé ou hospitalisé plus de 5 jours).	•	•	•	•
Indemnisation perte de revenus en cas de garde par le parent	•	•	•	•
Soutien psychologique en cas d'agression, racket, harcèlement, cyberharcèlement ou d'événement traumatique collectif	•	•	•	•
Frais de consultations de médecines douces à la suite d'un accident	•	•	•	•
École à domicile en cas d'immobilisation prolongée	•	•	•	•
Conduite à l'école	•	•	•	•
Assistance rapatriement	•	•	•	•
Stages en entreprise	•	•	•	•
Vol du cartable, fournitures, manuels scolaires et sac d'internat	•	•	•	•
Remplacement des clés, vêtements, papiers administratifs et cartes d'abonnement en cas d'agression/racket	•	•	•	•
Remboursement des frais engagés pour garder l'enfant malade plus de 5 jours consécutifs ou accidenté	•	•	•	•
Protection accidents subis 24h/24, 365 jours/an (vie quotidienne, loisirs, domicile, vacances)	•	•	•	•
Protection accidents causés 24h/24, 365 jours/an	•	•	•	•
Assistance nounou de remplacement	•	•	•	•
MAE Neige (protection aux sports d'hiver)	•	•	•	•
Garanties harcèlement : assistance psychologique 24h/24, conseil nutrition santé, service d'informations juridiques, suppression des contenus malveillants et accompagnement au déménagement	•	•	•	•

(1) Hors franchises médicales légales pour les majeurs.

Tous les détails des garanties dans la notice d'information valant conditions générales ou sur [mae.fr](http://mae.fr)





## Bulletin d'adhésion

### Rejoignez-nous !

La FCPE est la première association de parents d'élèves de l'enseignement public. Elle compte plus de 40 000 élus **dans les écoles, collèges, lycées**. Environ 143 000 parents siègent en conseil de classe au titre de la FCPE. Reconnue d'utilité publique, la fédération fonctionne grâce à ses bénévoles.

# Parents FCPE, le pouvoir d'agir

 @fcpe.nationale

 @fcpenationale

 @fcpenationale



### Profitez de la Revue des Parents gratuite !

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews, et un encart départemental le cas échéant.

**6 numéros par an**

(en nous laissant votre e-mail)

Bulletin

# Bulletin d'adhésion

à renvoyer accompagné du règlement  
au conseil local ou à la FCPE  
départementale, si vous n'avez pas choisi  
l'adhésion en ligne.



Flashez  
pour adhérer  
en ligne !

[www.fcpe.asso.fr/pres-chez-vous](http://www.fcpe.asso.fr/pres-chez-vous)

## Mes coordonnées

Année scolaire 20\_\_ /20\_\_

Conseil local de \_\_\_\_\_

M.  Mme  Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Tél. portable \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà adhéré les années  
précédentes ?  oui  non

Je souhaite :

- participer aux activités du conseil local
- être candidat au conseil d'école  
(maternelle, élémentaire)
- être candidat au conseil d'administration  
(collège, lycée)
- être délégué FCPE au conseil de classe  
(collège, lycée)

J'accepte de recevoir :

- les newsletters gratuites de la FCPE
- la Revue des Parents gratuite

## Mes enfants

Nom et prénom	Né(e) le	Nom et commune de l'établissement scolaire	Classe

## Mon adhésion

Adhésion annuelle \_\_\_\_\_ 22€

-- ET (FACULTATIF) --

Adhésion de soutien <sup>--OU--</sup> \_\_\_\_\_ 42€

Don au conseil local \_\_\_\_\_ €

J'ai déjà adhéré auprès d'un autre  
conseil local

Don au conseil départemental \_\_\_\_\_ €

Précisez lequel (obligatoire) \_\_\_\_\_

Et je verse la contribution volontaire locale \_\_\_\_\_ 5€

### TOTAL À RÉGLER

Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE

par espèces N° de reçu : \_\_\_\_\_

Je sollicite le conseil local pour une prise en charge partielle de l'adhésion

€

## Nous contacter

FCPE 38 - CDPE de l'Isère

Conseil Départemental des Parents d'Elèves

40, rue Général Ferrié

38100 GRENOBLE

Tél : 04 76 46 40 89

Courriel : [fcpe38@orange.fr](mailto:fcpe38@orange.fr)

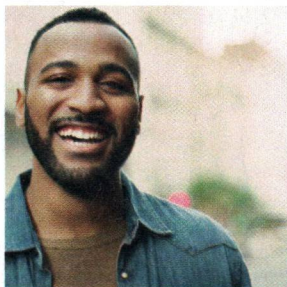
Site : [38.fcpe.asso.fr](http://38.fcpe.asso.fr)

Adhésion en ligne : [adhesion.fcpe38.fr](http://adhesion.fcpe38.fr)

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Pour les situations éligibles, un reçu fiscal  
dématérialisé (Cerfa n°11580\*04) permettant  
une réduction d'impôt sera mis à votre  
disposition. (66 % de la somme versée, dans la  
limite de 20 % de votre revenu imposable).

# Ils vous racontent pourquoi ils ont adhéré...



“

Si nous n'avions pas envoyé des courriers au rectorat avec l'entête FCPE pour obtenir un remplaçant dans notre école primaire, nous n'aurions pas eu le même délai de réponse. C'est ce qui s'appelle avoir du poids !

“

Face au harcèlement scolaire, les parents se sentent souvent démunis. Être adhérent de la FCPE permet un échange de points de vue pour gérer les situations difficiles, prendre du recul et engager des actions pour retrouver un climat scolaire apaisé.



“

Être membre du conseil de discipline, quand c'est le premier, c'est un peu stressant. On a la vie d'un élève entre nos mains. Heureusement\* que j'ai pu être formée par la FCPE. Et maintenant, en visio, c'est encore plus pratique.



## Mais surtout...

Chacun donne de son temps en fonction de ses disponibilités et de ses envies ! Après avoir pris son adhésion, chacun choisit comment s'investir. Un peu, beaucoup, passionnément...

1 pesée des cartables, c'est ok



1 conseil de classe, c'est ok



1 courrier rédigé, c'est ok



1 manif, c'est ok aussi !



# Nos mesures pour l'école

Parents engagés pour l'école publique, il nous appartient de porter des mesures concrètes pour la changer. En voici une sélection\*.



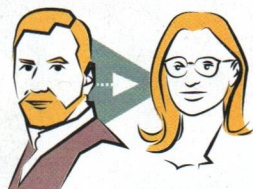
1 Maximum **24** élèves par classe de la maternelle au lycée

5 Une restauration scolaire accessible à tous



2 Des enseignants absents remplacés dès la première heure

6 Des espaces scolaires sains et adaptés aux changements climatiques



7 Le renforcement du statut du parent d'élève élu

8 Une carte scolaire qui garantit la mixité sociale et scolaire

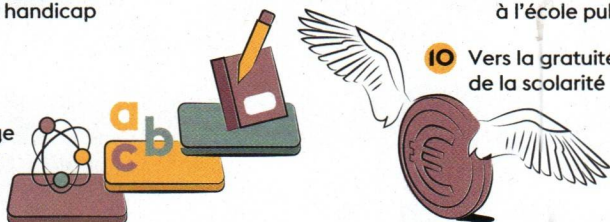
10 mesures

3 Les droits des enfants en situation de handicap respectés

9 Un financement de l'État réservé à l'école publique

4 Des rythmes d'apprentissage en phase avec les besoins des élèves

10 Vers la gratuité de la scolarité



\*Retrouvez les 20 mesures de la FCPE pour l'école publique sur [www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr)

© David Lory

## L'assurance scolaire est indispensable

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ?

La MAE et la FCPE œuvrent depuis leur création à la défense et au rayonnement de l'enseignement public et de l'éducation laïque pour la réussite de tous les élèves.

Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires depuis 1991, elles partagent les mêmes valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'égalité.

La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, protège tous les enfants, quoi qu'il arrive, sans logique de profit.

Adhérer sur [www.mae.fr](http://www.mae.fr)



Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique par le CDPE et la fédération nationale. Vos informations sont à destination du CDPE, de la FCPE et du conseil local et sont conservées pendant 3 ans à l'issue de votre dernière année d'adhésion. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant ou demander leur modification. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande par courriel à [informatique@fcpe.asso.fr](mailto:informatique@fcpe.asso.fr)



Agissez pour le recyclage des papiers avec la FCPE et Citéo



# **Qui sommes - nous?** **Des parents comme VOUS** **qui s'investissent pour VOUS**

- ↳ Pour faire entendre **votre voix**  
dans les conseils d'école, les conseils de classe,  
aux Conseils d'Administration, ...
- ↳ Pour veiller sur la scolarité de **vos enfants**  
sur le bien-être et le bien vivre dans les  
établissements scolaires.
- ↳ Pour **vous** informer, **vous** écouter et **vous**  
soutenir  
L'association des parents d'élèves PEEP est un  
réseau de proximité essentiel.

**Vous** aussi, **vous** pouvez  
**nous** rejoindre

↳ **Adhérez !**



*Notre fédération est laïque, indépendante de toute organisation politique, syndicale ou professionnelle, et reconnue d'utilité publique.*

# Adhèresz à la Peep

## ↳ pour être **parent délégué de la classe de votre enfant** :

- Le parent délégué est un maillon essentiel de la vie scolaire de votre enfant. En participant aux conseils de classe, il représente l'ensemble des parents et porte leur voix auprès de l'équipe pédagogique. Il contribue à créer un dialogue constructif, à améliorer le suivi des élèves et à garantir un environnement d'apprentissage optimal pour tous.

## ↳ pour **bénéficier des nombreux avantages de l'adhésion** :

### ➤ **Soutien scolaire pour tous**

Soutien scolaire en présentiel toute l'année, durant les vacances scolaires, et préparation aux examens Brevet et Bac (à tarif préférentiel).

### ➤ **Soutien en situation de handicap**

Aide sur les dispositifs existants pour l'inclusion des enfants en situation de handicap.

### ➤ **Autres services**

- Accès à des fournitures scolaires et professionnelles à prix réduits,
- Partenariat pour le logement étudiant chez Logifac,
- Permis de conduire à prix réduit,
- BAFA à prix réduit.



## Comment adhérer ?

⇒ En ligne sur le site :  
[www.peep-porte-de-l-isere.fr](http://www.peep-porte-de-l-isere.fr)  
 en scannant le QRcode ci-contre



⇒ Ou par courrier ou mail en renvoyant le  
 bulletin d'adhésion ci-dessous

À remplir en majuscules SVP

**NOM** responsable légal :

**Prénom**

**Adresse**

**Code postal**

**Ville**

**Email**

**portable**

### Enfants scolarisés et étudiants

Nom/prénom	Année naissance	Niveau	Etablissement / université

Je souhaite participer au conseil d'école, conseil de classe, conseil d'administration

#### ADHESION à la PEEP

Grâce à cette adhésion, je bénéficie de nombreux avantages  
 Association d'intérêt général (réduction d'impôt de 66%) : un reçu fiscal  
 vous sera envoyé

= 20 €

Je verse une cotisation de soutien complémentaire  
 (fiscalement déductible art 200 du CGI)

=

En signant ce formulaire, vous êtes informés que vos informations personnelles seront traitées par votre APE et la PEEP selon les modalités décrites ci-dessous. Vous reconnaissez également avoir pris connaissance de la Politique de Confidentialité de la PEEP (accessible sur le site [peep.asso.fr](http://peep.asso.fr), Rubrique : information/RGPD, politique de Confidentialité) et en acceptant les termes.

Autres services PEEP  
 PEEP SUP + 6 €

=

**TOTAL**

=

**A verser à votre association locale**

**Règlement par :**

Chèque (à l'ordre de la PEEP) \_\_\_\_\_

Espèces n° reçu \_\_\_\_\_

CB en ligne / transaction \_\_\_\_\_

Bulletin à retourner avec le règlement à l'adresse de votre Association de Parents d'Élèves indiquée sur ce bulletin. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont nécessaires pour votre adhésion à l'APE affiliée à la Fédération PEEP et aux services offerts aux adhérents. Destinées à votre APE et à la PEEP, elles sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées et dont le détail est précisé par notre politique de confidentialité. En application de la loi n°78/17 du 6 janvier 1978 modifiée et du RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant, ainsi que d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité de vos données. Vous disposez du droit d'opposition au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la Fédération PEEP ([dpo@peep.asso.fr](mailto:dpo@peep.asso.fr)) ou directement à votre APE. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.



**Rejoignez-nous**

**20** €

**Adhésion  
famille**

En adhérant à la PEEP pour seulement 20€ par an, vous rejoignez une communauté engagée qui œuvre pour le bien-être et la réussite de nos enfants. Votre soutien nous permet de défendre activement les intérêts des élèves, de participer aux décisions importantes au sein de l'établissement et de vous informer sur les enjeux de l'éducation. Ensemble, faisons entendre notre voix et construisons un environnement scolaire épanouissant pour tous.

**Contact**

[peep-bj@orange.fr](mailto:peep-bj@orange.fr)

07 70 05 26 24

[www.peep-porte-de-l-isere.fr](http://www.peep-porte-de-l-isere.fr)